

Mr Patrick Jeantet
SNCF Réseau
15-17 rue Jean-Philippe Rameau
93418 La Plaine Saint-Denis

Senlis,
le 7 janvier 2019

Monsieur,

Depuis 14 ans l'Association des Usagers du Vélo des Voies Vertes et Véloroutes des Vallées de l'Oise défend la place du vélo dans les déplacements du quotidien mais aussi les déplacements touristiques à vélo dans les vallées de l'Oise.

Depuis 2 ans ont été installés en gare de Clermont de l'Oise des stationnements vélos financés par la ville et s'intégrant parfaitement au bâti. C'est peut être l'erreur de la ville, d'avoir optimisé l'espace pour installer 16 stationnements vélo insérés sous la passerelle de la gare. Depuis 2 ans, nous admirons ces magnifiques stationnements sans pouvoir en profiter parce qu'une convention doit être rédigée par la SNCF et cosignée avec la ville pour en réglementer l'usage. 2 ans. 2 ans que nous attendons pour que vous écriviez sur un bout de papier afin de mettre en service ces stationnements vélos. Nous sommes ulcérés d'un tel délai pour la rédaction d'une convention.

A l'heure où les mobilités sont au cœur des préoccupations des français, où le coût du carburant obsède les populations, vous n'êtes pas en mesure d'apporter des réponses concrètes et rapides aux citoyens qui souhaiteraient limiter leur dépendance à la voiture et les encourager à prendre le train.

Nous vous en conjurons, et nous sommes prêts à vous aider si cela s'avère nécessaire pour rédiger cette convention.

En attendant, et pour protester, nous organisons dès le mercredi 9 janvier une manifestation. Nous invitons tous les citoyens qui se sont fait voler un vélo par votre faute et du fait de vos manquements à venir déposer une carcasse de vélo devant la gare de Clermont de l'Oise en attendant que ces stationnements soient ouverts et que la convention soit rédigée, signée et en vigueur.

Nous sommes affligés en 2019 de devoir user de tels procédés pour obtenir gain de cause.

Bien à vous

Thierry Roch
Président de l'AU5V